

CENTRE MARIE-MÉDIATRICE

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du 6 juin 2018
Local 104
14h15
Procès-verbal

Sont présents :	
Noms	Groupes représentés
Madame Sonia Lombart	Représentante des groupes socio-communautaires/DÉCLIC
Madame Suzanne Cloutier	Représentante des enseignants
Monsieur Denis Carignan	Représentant des enseignants
Madame Kim Aziz	Représentante des élèves
Madame Sylvie Marcotte	Représentante des élèves
Madame Véronique Lalonde	Représentante des groupes socio-économique/Le PITREM
Monsieur Alain Sauvé	Représentant du personnel de soutien /surveillant d'élèves
Sont également présents à la table du conseil	
Monsieur Daniel Mailhot	Directeur par intérim du centre
Madame Johanne LeBrasseur	Secrétaire d'école
Madame Karine Fournier	Invitée
Madame Dania Robergeau	Invitée
Sont absents :	
Monsieur Hameza Othman	Représentant des groupes socio-communautaires/La Maisonnée
Madame Virginie Gagnon	Représentante des professionnels/ conseillère en formation scolaire

1-	Présence et quorum
315 - CÉ 17/18	Madame Sonia Lombart, présidente du CÉ: ouvre la séance à 14 h 15 après avoir constaté le quorum et s'être assuré que tous les membres aient reçu leur convocation dans les délais prévus, et demande aux membres du CÉ de se présenter.

2-	L'ordre du jour
315 - CÉ 17/18 - 122	<p>PRÉAMBULE : Madame Sonia Lombart, présidente du CÉ, procède à la lecture de l'ordre du jour;</p> <p>CONSIDÉRANT, que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;</p> <p>CONSIDÉRANT, que Monsieur Daniel Mailhot demande d'ajouter un sous point à l'ordre du jour 4.1 pour la présentation du budget 2017-2018 pour information et bilan ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Suzanne Cloutier et appuyée par Monsieur Alain Sauvé, il est résolu à l'unanimité :</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 6 juin 2018 en n'y apportant aucun autre changement.</p>

Durée	No	Sujets	Objets
1 min	1	Présence et quorum	Constat Accueil
2 min.	2	Ordre du jour	Adoption
5 min.	3	Procès-verbal de la séance du 23 mai 2018	Adoption
20 min.	4	Présentation du budget pro forma 2018-2019	Adoption
	4.1	Présentation du budget 2017-2018 Bilan	Information
10 min.	5	Questions du public	
		Levée de la séance	

3 -	Adoption du procès-verbal de la séance du 23 mai 2018
315 - CÉ 17/18 - 123	<p>PRÉAMBULE : Madame Sonia Lombart, présidente du CÉ, permet aux membres de faire la lecture individuellement du procès-verbal verbal.</p> <p>CONSIDÉRANT, que conformément à l'article 69 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mai 2018 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Denis Carignan et appuyée par Madame Suzanne Cloutier, il est résolu à l'unanimité:</p> <p>DE DISPENSER, la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mai 2018;</p> <p>D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mai 2018 du conseil d'établissement du centre Marie-Médiatrice en n'y apportant aucune modification.</p>


4 -	Adoption du budget pro forma 2018-2019
315 - CÉ 17/18 - 124	<p>PRÉAMBULE : Nil;</p> <p>CONSIDÉRANT, que conformément à l'article 66 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, le conseil d'établissement doit adopter son budget pro forma annuel;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Véronique Lalonde et appuyée par Madame Sylvie Marcotte, il est résolu à l'unanimité:</p> <p>D'ADOPTER, le budget pro forma du centre Marie-médiatrice - exercice 2018-2019 tel que proposé.</p>

5-	Question du public
315 - CÉ 17/18	Aucune

Madame Sonia Lombart, présidente du CÉ remercie les membres pour leur participation.

	Levée de la séance :
	<p>CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Suzanne Cloutier et appuyée par Madame Sylvie Marcotte, il est résolu à l'unanimité; DE LEVER, l'assemblée de la séance ordinaire à 15h05</p>

Adopté le 6 juin 2018



Sonia Lombart
Présidente



Véronique Lalonde
Vice-présidente

7 novembre 2018
Date

Liste des documents joints au présent procès-verbal

Item à l'ordre du jour	Sujets de l'annexe
4	Budget pro forma 2018-2019
4.1	Budget 2017-2018